

MONTRÉAL, le 14 août 2012

Monsieur Jean-Martin Aussant, Option nationale (ON)
Monsieur Jean Charest, Parti Libéral (PL)
Madame Françoise David et Monsieur Amir Khadir, Québec solidaire (QS)
Monsieur François Legault, Coalition Avenir Québec (CAQ)
Madame Pauline Marois, Parti Québécois (PQ)

**Objet : position de votre parti sur les enjeux de l'enseignement des arts
au Québec**

Les associations d'enseignants en arts souhaitent participer au débat électoral afin de mettre en valeur les orientations et engagements des différents partis en matière d'enseignement des arts à l'école. C'est pourquoi nous vous proposons de répondre à trois questions afin d'éclairer les électeurs sur les principaux enjeux identifiés par les associations.

Préambule : Au fil des années, au Québec, l'importance de l'apprentissage des arts pour les élèves a été reconnue, permettant ainsi le développement global des jeunes, la pratique de disciplines artistiques et la fréquentation des productions artistiques et culturelles professionnelles. Toutefois, la mise en place du nouveau Régime pédagogique, en 2005, rendant les arts obligatoires au primaire et au secondaire, n'a pas permis d'assurer un temps d'apprentissage adéquat. Au secondaire plus particulièrement, un grand nombre d'écoles n'offrent plus le cours de 100 heures au 2^e cycle du secondaire. Il est admis que, pour qu'un élève puisse réaliser des apprentissages signifiants en danse, en art, dramatique, en arts plastiques ou en musique, il doit bénéficier de conditions adéquates. Dans le contexte actuel, la qualité de l'apprentissage artistique offert aux élèves est gravement affectée.

Les règles d'encadrement de l'enseignement des arts étant régies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les enseignants vous adressent trois questions afin d'alimenter le débat électoral à ce sujet :

Première question : Votre parti s'engage-t-il à assurer aux élèves un temps d'apprentissage suffisant des disciplines artistiques à l'école :

- au primaire, à raison d'un minimum de 60 minutes par semaine pour chacune des deux disciplines prévues à la grille-matières;*
- au secondaire, à raison d'un minimum de 100 heures par année, de la première à la 5^e année?*

Deuxième question : Votre parti s'engage-t-il à assurer que les sorties culturelles soient intégrées au cours d'art afin que ces activités puissent enrichir l'apprentissage des disciplines artistiques prévues au Programme de formation de l'école québécoise?

Troisième question : Votre parti prend-t-il d'autres engagements ou orientations dignes d'intérêt pour le développement de l'éducation artistique au Québec, par exemple :

- *en assurant que chaque art soit enseigné par des spécialistes au primaire et au secondaire?*
- *en assurant que des budgets suffisants soient alloués pour le matériel, les équipements et les locaux pour l'enseignement des arts ?*

Nous vous saurions gré de répondre avant le lundi 21 août 2012. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



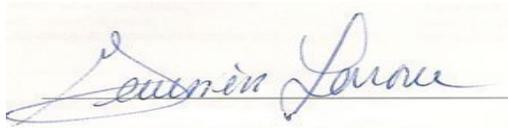
Hélène Laliberté, présidente

Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ) / pres@fameq.org



Daniel Charest, président

*Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques (AQÉSAP)
charestarts@gmail.com*



Geneviève Lanoue, présidente

Association Théâtre Éducation du Québec (ATEQ) / gevelanoue@hotmail.com



Suzanne Gagnon, présidente

Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDÉ) / aqede.danse@gmail.com